

RAVENNES-LES-FRANCS

# Une nappe en panneaux solaires de 2 000 m<sup>2</sup>

**Le toit de la future imprimerie Saint-Luc, zone d'activité des Ravennes, a été en partie recouvert de membranes photovoltaïques. Une « performance environnementale » dans le Nord.**

JUSTINE FAIDERBE > [tourcoing@nordeclair.fr](mailto:tourcoing@nordeclair.fr)



**En plus du toit photovoltaïque, Pierre Coppe gère aussi l'installation d'un bardage isolant sur le bâtiment.**

« **S**atisfaire la part d'énergie renouvelable », tel était l'enjeu fondamental de l'imprimeur Saint-Luc en s'installant sur la zone d'activité des Ravennes. Relevé par l'entreprise Bridault Solutions, de Beuvry-la-Forêt, et le cabinet d'architectes tourquennois Coppe, il s'est aujourd'hui transformé en une « performance environnementale » : sur 4 000 m<sup>2</sup> de surface

totale, le toit de l'ancienne usine textile est pour moitié recouvert de panneaux photovoltaïques.

Souple, cette « nappe solaire » a également remplacé tout le système d'étanchéité du bâtiment, explique Pierre Coppe, architecte.

Avec 2 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires, la future imprimerie Saint-Luc deviendra ainsi, selon Didier Reffet, directeur géné-

ral de Bridault Solution, la « première centrale de production d'électricité en nappe d'étanchéité du nord de la France ». Toute l'énergie produite par les panneaux solaires sera revendue à EDF, avant d'auto-suffire, dans 20 ans, à l'imprimerie. L'entreprise, « grosse consommatrice d'énergie », devrait emménager et installer ses machines fin novembre, pour ouvrir en début d'année 2010. ● J.F.